


DC1-.doc


DC2-.doc



ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CONCEPTION ET REALISATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES

N° 01_00_ANIM_2025

Cadre réservé à l'acheteur

NOTIFIE LE

13.03.2025 à 9h52

CANET TOURISME
49 AVENUE DE LA MEDITERRANEE
66141 CANET EN ROUSSILLON

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur	3
2 - Identification du co-contractant	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 - Objet	4
3.2 - Mode de passation	4
3.3 - Forme de contrat	4
4 - Prix	5
5 - Durée de l'accord-cadre	5
6 - Paiement	5
7 - Nomenclature(s)	6
8 - Signature	6
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	8

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : CANET TOURISME - Canet en Roussillon

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Madame Audrey ANDONEGUI, Directrice de Canet Tourisme

Ordonnateur : Madame Audrey ANDONEGUI Directrice

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Receveur Principal de la perception de Saint-Estève

Imputation budgétaire :

ARTICLE	611
SERVICE	302,303
SECTION	Fonctionnement.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 01_00_ANIM_2025 qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☒ Le signataire (Candidat individuel),

M CARALP Patrick
Agissant en qualité de .Président.....

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

☒ engage la société MILLE ET UNE ETOILES sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale SASU MILLE ET UNE ETOILES.....

Adresse 71 rue Chenard et Walcker - 66000 PERPIGNAN

Courriel ² 1.....

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET 3.....

Code APE

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

Numéro de TVA intracommunautaireFR96 438541005.....

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M

Agissant en qualité dedésigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement ², sur la base de l'offre du groupement,

A exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :

CONCEPTION ET REALISATION DE SPECTACLES PYROTECHNIQUES

Canet Tourisme organise des concerts et diverses animations qui impliquent de se conformer aux prescriptions de la préfecture. Le service animation inclue plusieurs feux d'artifices dans sa programmation annuelle, il est donc nécessaire de faire appel à un prestataire de service pour réaliser ces événements.

3.2 - Mode de passation

Procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article L.2123-1 ^{1°} et R.2123-1 ^{1°} du code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L.2125-1 ^{1°} et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

(1) Mention indispensable pour être tenu informé des modifications et des correspondances relatives à ce dossier.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans :

- le bordereau des prix Unitaires;

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum TTC
64 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

5 - Durée de l'accord-cadre

Le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans les conditions du C.C.A.P.

Le marché sera reconduit selon les conditions visées au C.C.A.P.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : MILLE ET UNE ETOILES
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : le compte
IBAN :
BIC :
- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
92360000	Services récréatifs, culturels et sportifs
Code secondaire	
92360000-2	Services pyrotechniques

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 à 50 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A Perpignan
Le 25/02/2025

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

Patrick
CARALP

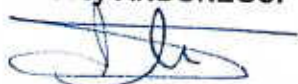
Signature numérique
de Patrick CARALP
Date : 2025.03.06
11:54:07 +01'00'

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A
Le 10.03.2025

La Directrice,
Audrey ANDONEGUI



Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

(1) Date et signature originales
(2) Date et signature originales

